

Cote du document: EB/111  
Date: 13 mai 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Procès-verbal de la cent onzième session du Conseil d'administration**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Raşit Pertev**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

## Table des matières

	<b>Paragraphe</b>	<b>Page</b>
<b>I. Introduction</b>	1-2	1
<b>II. Ouverture de la session</b>	3-14	1-3
<b>III. Décisions du Conseil d'administration</b>	15-71	3-14
A. Adoption de l'ordre du jour	15	3
B. Évaluation	16-26	3-6
C. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP):	27-28	6
D. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	29-31	7
E. Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post	32-35	7-9
F. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole	36-38	9-10
G. Révision des principes en vigueur au FIDA en matière d'annulation de prêts et de dons approuvés	39-43	10-11
H. Questions financières	44-52	11-13
I. Accord de financement par l'emprunt avec la Banque de développement KfW	53-57	13-14
J. Communication sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	58-61	14
K. Questions diverses	62-69	14-16
L. Clôture de la session	70-71	16
<b>IV. Documents présentés pour information</b>	72	16
<b>Annexes</b>		<b>Page</b>
I. Délégations à la cent onzième session du Conseil d'administration		17
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent onzième session		29
III. Ordre du jour		32

## **Procès-verbal de la cent onzième session du Conseil d'administration**

### **I. Introduction**

1. La cent onzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 8 et 9 avril 2014. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

### **II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)**

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session, en souhaitant la bienvenue au sein du Conseil d'administration à la République de Corée ainsi qu'à tous les autres délégués et observateurs qui participent pour la première fois au Conseil et à ceux qui y assistent depuis la salle d'écoute.
4. Le Président rappelle les principaux résultats de la session de décembre du Conseil, qui s'est révélée extrêmement fructueuse. Il attire l'attention sur le fait que le séminaire informel concernant le prêt KfW et les délibérations du Comité d'audit à sa cent trentième réunion, tenue en mars, concernant le cadre d'emprunt, ont démontré que le prêt de KfW était nécessaire pour réaliser le programme de prêts et dons de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) et qu'un cadre d'emprunt à plus long terme et un financement plus novateur devaient à l'avenir régir les emprunts du FIDA et son nouveau modèle financier.
5. Le Président illustre ensuite brièvement les visites officielles qu'il a récemment effectuées ainsi que ses engagements à venir:
  - a) entre janvier et mars, il a effectué trois visites de terrain très fructueuses au Nigéria, au Bénin et en Angola respectivement, où il a pu non seulement se rendre sur des sites de projets dont les résultats sont satisfaisants mais également rencontrer des hauts fonctionnaires du gouvernement et des responsables du secteur bancaire. Au Bénin, notamment, il s'est vu remettre, en reconnaissance de la tâche menée par le FIDA dans le pays, la Légion d'honneur lui conférant le titre de Grand officier de l'Ordre national du Bénin;
  - b) au mois de janvier, il a participé au Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos, où il a eu l'occasion de rencontrer des chefs d'État, des ministres et des administrateurs de différentes sociétés et fondations;
  - c) au début du mois de février, il s'est rendu en Arabie saoudite afin de rencontrer les ministres des finances et de l'agriculture ainsi que le Directeur du Fonds saoudien pour le développement. Ce voyage s'est révélé extrêmement utile pour promouvoir le réengagement des États membres de la région du Golfe appartenant à la Liste B;
  - d) à la fin du mois de mars, des rencontres ont été organisées à Bruxelles avec M. Andris Piebalgs, Commissaire au développement de la Commission européenne, et avec le Directeur général de la coopération pour le développement. Le Commissaire Piebalgs a exprimé le souhait de garantir des financements au FIDA avant qu'il ne quitte ses fonctions, en novembre 2014. La coopération entre le FIDA et la Commission porterait essentiellement sur des domaines comme les organisations paysannes, les envois de fonds et le secteur privé;
  - e) il a participé à plusieurs conférences – session plénière du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, à Abuja, et sommet 2014 Nourrir le monde organisé à Londres par The Economist;

- f) il se rendra à Washington D.C. au printemps pour la réunion de la Banque mondiale, à laquelle il participera à trois titres: tenir des rencontres bilatérales avec des délégations d'États membres; participer à la réunion du Comité du développement; et intervenir en tant que premier orateur lors d'un certain nombre d'événements parallèles comme l'événement sur la nutrition organisé par les Gouvernements canadien et irlandais;
  - g) enfin, la direction s'est également engagée dans des activités de communication – voyages effectués par le Vice-Président en Inde et à Londres dans le cadre de FIDA10 – et a également pris part à de nombreux événements d'ampleur internationale afin de promouvoir la participation du FIDA à la concertation sur les politiques à l'échelle internationale.
6. Pour nouer le dialogue avec les États membres, des réunions ont été organisées en février 2014 en marge de la session du Conseil des gouverneurs. Ainsi, les déjeuners organisés par le Président pour chaque liste se sont révélés être d'excellentes occasions de favoriser les échanges informels. Concernant les relations bilatérales, le dialogue avec les membres de la Liste A et de la Liste C a confirmé la volonté de consolider les réformes en cours au FIDA et de renforcer l'attention accordée par le Fonds aux États fragiles ou en situation de conflit, au changement climatique, à la parité des sexes, à la nutrition et à la gestion des savoirs. Le Président espère resserrer les liens avec les États membres de la Liste B, dans le cadre notamment de la Consultation sur FIDA10. M. Suliman Alsawi (Arabie saoudite), le nouveau Chef du Bureau de liaison pour les pays arabes et du Golfe, facilitera ce processus.
  7. Le Président remercie les représentants au Conseil pour les retours d'information fournis sur les différents événements organisés au FIDA, notamment la cinquième réunion mondiale du Forum paysan, la trente-septième session du Conseil des gouverneurs et la première session de la Consultation sur FIDA10. Le Président souligne que ces retours d'information seront très sérieusement pris en compte dans le cadre des efforts constants d'amélioration déployés par le Fonds. Le Président attire également l'attention sur l'importance de la toute première réunion mondiale du personnel du FIDA.
  8. En relation avec les événements précités, le Président souligne les points ci-après:
    - a) le mémorandum d'accord novateur avec Unilever et ses suites immédiates: des réunions avec Unilever Inde ont déjà eu lieu afin de définir comment, concrètement, intensifier la collaboration. Des avancées similaires ont été réalisées en Chine, au Myanmar et en République-Unie de Tanzanie;
    - b) le succès du Forum paysan. Preuve supplémentaire du rôle joué par le FIDA au sein de la communauté paysanne, le Secrétaire du Fonds a participé à deux événements organisés dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, à savoir le Forum mondial et l'Exposition sur l'agriculture familiale qui se sont tenus à Budapest, et l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale des agriculteurs, à Buenos Aires;
    - c) organisée en février au FIDA, la première réunion mondiale du personnel, puissant exercice de promotion du travail d'équipe, a rassemblé l'ensemble du personnel du Fonds – du terrain et du siège.
  9. En ce qui concerne les organismes ayant leur siège à Rome et le rôle du Groupe consultatif de haut niveau, récemment redynamisé, qui devrait se réunir à nouveau le 29 avril, le Président rappelle son intention de renforcer l'assise de la collaboration, d'intensifier l'action sur le terrain et d'assurer le suivi des décisions prises. Concernant le programme pour l'après-2015, les objectifs communs que les organismes ayant leur siège à Rome se sont fixés en termes de politiques concernant l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition ont été communiqués à New York, au mois d'avril, au Groupe de travail ouvert et ont été

grandement appréciés. Tous les membres du Conseil sont invités à un déjeuner informel organisé le premier jour de la session, durant lequel leur seraient fournies des informations actualisées en relation avec la session du Groupe de travail ouvert et la position du FIDA sur des thèmes clés liés à la transformation du monde rural.

10. Dans le domaine de la collaboration, le FIDA travaille de concert avec Mme Pamela Anderson, la nouvelle Directrice du développement agricole de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'objectif étant d'améliorer la productivité de l'agriculture paysanne et l'accès aux marchés. Le Conseil sera tenu informé de l'évolution de ce partenariat en formation.
11. Dans un autre ordre d'idées, le Président rappelle au Conseil que le FIDA hébergera les 8 et 9 mai 2014 la réunion du Conseil des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, qui devrait permettre de donner une plus grande visibilité au FIDA et à ses politiques et projets en faveur des pauvres.
12. Dans le domaine du recrutement, le Président informe le Conseil que M. John McIntire (États-Unis d'Amérique), le nouveau Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes, prendra ses fonctions au FIDA le 4 juin 2014. Par ailleurs, le Président souhaite la bienvenue au sein de l'équipe du FIDA à M. Thomas Bousios, le nouveau Directeur de la Division des techniques de l'information et des communications, et à M. Saheed Adegbite, Directeur de l'Unité du budget et du développement de l'organisation.
13. Enfin, les participants sont informés qu'un processus rigoureux de recrutement est en cours pour les postes suivants: Vice-Président adjoint et Responsable principal des stratégies de développement, Département de la stratégie et de la gestion des savoirs; Directeur et Trésorier, Division des services de trésorerie; Directeur du Bureau de la déontologie; et Conseiller juridique. En ce qui concerne le poste de Vice-Président adjoint et Responsable principal des stratégies de développement, l'avis de vacance a été publié à nouveau. Toutes les candidatures additionnelles que les Listes sont en mesure de recommander sont les bienvenues.
14. Par ailleurs, le Secrétaire annonce que la session de septembre 2014 du Conseil d'administration se tiendra le mercredi 17 et le jeudi 18 septembre et non le jeudi et le vendredi, comme cela était initialement envisagé.

### **III. Décisions du Conseil d'administration**

#### **A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)**

15. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2014/111/R.1/Rev.1, tout en notant que le point relatif à l'accord de financement par l'emprunt avec la Banque de développement KfW est soumis au Conseil pour information et non pour examen, et qu'il s'agira d'une communication orale sur l'état d'avancement des négociations tenues la veille avec KfW. À la demande du représentant des Pays-Bas, l'ordre du jour fait l'objet d'une autre modification (EB 2014/111/R.1/Rev.2) afin d'inclure, parmi les points à examiner au titre des questions diverses, un rapport de situation sur la Stratégie du FIDA concernant le secteur privé. Le Conseil prend en outre note du calendrier de travail, tel qu'il figure dans le document EB 2014/111/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1.

#### **B. Évaluation (point 3 de l'ordre du jour)**

- a) **Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-deuxième session**
16. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-deuxième session, tel qu'il figure dans le document EB 2014/111/R.2 et en prend note.
17. Ayant noté que l'Allemagne et le Japon cesseront d'être membres du Comité de l'évaluation, et conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil

d'administration, le Conseil approuve la nomination au Comité de l'évaluation de la France et des Pays-Bas, qui y siégeront jusqu'en avril 2015, terme du mandat.

b) **Évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA**

18. Le Conseil d'administration examine le rapport sur l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA (ENI-R), ainsi que la réponse de la direction du FIDA à ce propos (EB 2014/111/R.3 et EB 2014/111/R.3/ Add.1). Le Conseil prend note de la synthèse des délibérations du Comité de l'évaluation sur l'ENI-R, qui figure dans le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-deuxième session.
19. Le Conseil félicite le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour l'excellente qualité et l'à-propos de la présentation de l'ENI-R et se réjouit de la large concordance d'opinions entre IOE et la direction du FIDA quant aux recommandations de l'évaluation. Il reconnaît l'importance de l'ENI-R s'agissant de fournir des informations utiles dans la perspective de la préparation de la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10).
20. Les représentants au Conseil d'administration notent qu'un certain nombre d'initiatives visant à accroître l'efficacité des consultations sur la reconstitution ont déjà été mises en œuvre, à savoir la présentation d'un examen à mi-parcours, la désignation d'une présidence externe pour les sessions de la Consultation, et la création d'un Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, avec pour résultat un renforcement du dialogue avec les États membres.
21. Sur un plan plus général, quelques représentants estiment que le document aurait pu être davantage ciblé. IOE précise qu'il s'est conformé, quant à la portée et la couverture de son étude, à l'accord conclu avec la direction du FIDA et le Comité de l'évaluation au début du processus. IOE informe également le Conseil qu'il examine la possibilité de raccourcir le processus des évaluations et de rationaliser ses rapports. La direction rappelle que ces rapports doivent aller au-delà d'une simple présentation des faits et avoir pour objectif la création de savoirs et de boucles d'apprentissage par le biais de la définition de recommandations plus précises. IOE et la direction précisent par ailleurs que la réponse aux recommandations de l'évaluation serait, conformément à la pratique habituelle, communiquée dans le cadre du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA).
22. Examinant les recommandations contenues dans le rapport, le Conseil met en lumière un certain nombre de points:
  - **Vision stratégique.** Les membres se félicitent de la présentation, prévue lors de la prochaine session de la Consultation sur FIDA10, d'une vision stratégique à long terme, couvrant une période décennale. La direction est instamment invitée à exposer clairement les avantages comparatifs du FIDA par rapport à ses pairs afin de consolider sa position dans l'architecture de l'aide internationale, étant donné que la concurrence pour les ressources est intense et que le FIDA doit s'affirmer davantage pour parvenir aux niveaux plus élevés de reconstitution que justifie son action. Une telle approche pourrait apporter une réponse partielle à la question fondamentale, posée par les Conseillers principaux participant à l'évaluation indépendante, concernant le décalage entre les niveaux de reconstitution obtenus par le FIDA et son classement, relativement bon, dans le palmarès de la qualité de l'aide. Elle pourrait aussi faciliter, pour les représentants des États membres, le plaidoyer en faveur de l'investissement dans le FIDA pour l'obtention de résultats.
  - **Expression, représentation et gouvernance.** Plusieurs membres notent que, alors que les contributions de certains États membres de la Liste B ont sensiblement diminué, l'engagement auprès de ces pays s'est amélioré dans quelques cas. Il est rappelé aux membres que les contributions historiques,

telles que les reflète le système de répartition des voix, doivent être prises en considération dans l'examen de cette question. Un certain nombre de membres se disent favorables à la déclaration des États membres de la Liste C concernant une participation accrue des membres de cette liste aux consultations sur la reconstitution. À cet égard, on attire l'attention sur la question des **relations entre les contributions et la représentation** au sein des organes directeurs du FIDA, ainsi que sur la nécessité de parvenir à un juste équilibre entre une représentation accrue et l'efficacité des réunions. De nombreux représentants soulèvent aussi la question de la **pertinence du système des listes** à la lumière de la situation économique mondiale actuelle et des changements intervenus au fil des années. Des opinions divergentes sont exprimées sur le point de savoir s'il est nécessaire d'aborder un tel débat dans le cadre des consultations sur la reconstitution ou s'il ne conviendrait pas de le dissocier de la Consultation sur FIDA10.

- **Durée des cycles de reconstitution.** Plusieurs membres du Conseil évoquent les avantages que pourrait offrir le passage d'un cycle triennal de reconstitution à un cycle quadriennal. Une telle évolution pourrait se traduire par des gains d'efficacité et permettre la présentation autonome d'un examen à mi-parcours portant davantage sur des questions de fond. On reconnaît toutefois la nécessité d'une analyse plus approfondie des avantages et des inconvénients, de l'impact sur la planification financière du FIDA et la mobilisation des ressources. Davantage de données sont également requises quant à l'expérience d'institutions semblables, et à l'impact possible sur les contributions aux reconstitutions.
  - **Théorie du changement.** Les membres reconnaissent que si le FIDA a bien, déjà, une théorie du changement qui sous-tend son cadre de mesure des résultats (CMR), comme en témoignent diverses évaluations externes ayant félicité le FIDA pour sa spécificité et sa focalisation, cette théorie devrait être formulée plus clairement. Cette question sera examinée de manière plus approfondie dans le contexte du document sur le CMR qui sera présenté à la Consultation sur FIDA10.
  - **Affectation des contributions et diversification des instruments de financement pour la mobilisation des ressources.** Plusieurs membres notent la nécessité de maintenir le caractère multilatéral du FIDA et soulignent que les contributions aux reconstitutions doivent toujours constituer la base des ressources du FIDA, permettant ainsi au Fonds de disposer de la plus grande souplesse dans l'utilisation de ses ressources. Dans le même temps, il est reconnu qu'il convient de chercher à obtenir des ressources supplémentaires de la part de donateurs non traditionnels et du secteur privé. Il conviendrait également de rechercher des mécanismes de financement innovants et des affectations précises de fonds, qui pourraient contribuer à accroître les ressources du FIDA, sans perdre de vue son mandat spécifique.
  - **Pays à revenu intermédiaire (PRI).** Compte tenu du rôle des PRI au sein du FIDA, en tant que bénéficiaires, partenaires fiables et potentiellement donateurs importants, le FIDA est invité à accroître les efforts qu'il déploie pour mieux répondre aux besoins de ces pays, en vue de tirer parti d'un renforcement de la collaboration, du partage des savoirs et de la coopération Sud-Sud.
23. En conclusion, le Conseil réitère ses félicitations pour la qualité et l'à-propos du rapport. Il est décidé que la direction proposera, à la prochaine session de la Consultation sur FIDA10, que soient examinées les questions de la durée des cycles de reconstitution et de la composition des listes pour les consultations sur la reconstitution. Par ailleurs, un groupe de travail sera constitué et chargé de suivre

les recommandations en rapport avec la gouvernance qui découlent de l'ENI-R, et avec le système des listes. Les Coordonnateurs et amis et le Secrétaire du FIDA interviendront en faveur de cet objectif.

**c) Révision des procédures de traitement des mesures disciplinaires faisant suite à des enquêtes d'intégrité prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation**

24. Rappelant la décision, prise à la cent dixième session, de charger le Comité de l'évaluation de soumettre à la présente session du Conseil d'administration une proposition définitive concernant les modifications proposées aux paragraphes 64 et 82 de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, les membres examinent le document EB 2014/111/R.4.
25. Le Conseil note que les modifications proposées permettraient de combler une lacune procédurale et d'assurer ainsi la clarté des procédures disciplinaires du FIDA applicables au Directeur et au personnel d'IOE, tout en maintenant l'indépendance d'IOE. Les représentants se félicitent de l'aval des modifications proposées par le Comité de l'évaluation et de l'appui sans réserve d'IOE comme de la direction.
26. En conclusion, le Conseil approuve la recommandation aux termes de laquelle les paragraphes 64 et 82 de la Politique du FIDA en matière d'évaluation seront modifiés comme indiqué dans les paragraphes 16 a) et b) du document EB 2014/111/R.4. À la suite de la présente session et en application de cette décision, la Politique du FIDA en matière d'évaluation sera actualisée en conséquence.

**C. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 4 de l'ordre du jour)**

**a) Mexique**

27. Le Conseil d'administration examine le COSOP axé sur les résultats pour le Mexique, tel qu'il figure dans le document EB 2014/111/R.5. Les représentants apprécient le document pour le diagnostic qu'il pose s'agissant des défis que doit relever le pays en termes de lutte contre la pauvreté et de développement rural, pour son utilité en tant que modalité d'engagement dans les processus d'élaboration et de réforme des politiques favorables aux pauvres lancés par la nouvelle administration, et pour son alignement sur les priorités gouvernementales dans ce secteur. Dans le contexte élargi des pays à revenu intermédiaire, les membres du Conseil d'administration soulignent la nécessité, dans les COSOP, de définir clairement le rôle et la valeur ajoutée du FIDA dans ces pays, ainsi que la manière dont les enseignements tirés d'approches différenciées de collaboration avec les pays à revenu intermédiaire, l'intégration de la parité des sexes, et le changement climatique ainsi qu'un panachage d'instruments (prêts, dons, assistance technique, etc.) contribuent à l'obtention des résultats souhaités. Enfin, la direction attire l'attention sur la nécessité de continuer à travailler avec le Mexique afin d'obtenir des résultats concrets par le biais du programme de travail du Fonds dans le pays.

**b) Myanmar**

28. Le Conseil d'administration examine le COSOP axé sur les résultats pour le Myanmar, tel qu'il figure dans le document EB 2014/111/R.6. L'Ambassadeur du Myanmar exprime l'appropriation du COSOP par son pays et son adhésion en ce sens. Le COSOP a déjà été présenté aux membres du Conseil d'administration lors d'un séminaire informel en mars 2014 et sa qualité a été saluée. Les délibérations actuelles du Conseil ont pour objet la gestion des données, les dispositions relatives à la supervision et les mécanismes de coordination. En conclusion, les représentants au Conseil expriment leur soutien sans réserve pour le COSOP du Myanmar axé sur les résultats.



## **D. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 5 de l'ordre du jour)**

### **a) Afrique de l'Ouest et du Centre**

Ghana: Programme d'investissement du secteur agricole au Ghana

29. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/111/R.7, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Ghana un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-trois millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (23 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le FIDA accordera à la République du Ghana un don provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) d'un montant équivalant à six millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (6 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

### **b) Asie et Pacifique**

- i) Inde: Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés

30. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/111/R.8, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Inde un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à trente-deux millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (32 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) Myanmar: Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar

31. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/111/R.9, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Union du Myanmar un prêt à des conditions particulièrement favorable d'un montant équivalant à douze millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Union du Myanmar un don d'un montant équivalant à cinq cent dix mille droits de tirage spéciaux (510 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

## **E. Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post (point 6 de l'ordre du jour)**

32. Le Conseil d'administration examine la proposition de don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post (EB 2014/111/R.10).

33. Un certain nombre de demandes d'éclaircissements, auxquelles il est répondu, sont formulées à propos des thèmes suivants:
- a) **Processus utilisé pour choisir le bénéficiaire du don.** La direction précise qu'elle a renoncé au processus d'appel à la concurrence, à la fois pour accélérer les activités d'évaluation d'impact et pour parvenir à une solution rentable. La direction a plutôt recherché des institutions ayant l'expérience de la conduite de ce type d'activités pour le compte d'organisations semblables au FIDA. ICF a déjà, dans son parcours, appuyé des organisations de développement et des programmes gouvernementaux afin d'assurer la responsabilité et de mesurer l'impact et l'utilisation des meilleures pratiques. Par ailleurs, ICF dispose de compétences en matière de réalisation d'enquêtes de population normalisées et représentatives au niveau national, et de renforcement des systèmes de suivi-évaluation (S&E) au sein des ministères d'exécution. Le partenariat avec ICF permettra au FIDA d'avoir accès à de plus vastes ensembles de données pour réaliser la triangulation des études et contribuer à la reconstruction des contrefactuels manquants. Le partenariat mobilisera une solide expérience en matière de renforcement des capacités de collecte et d'analyse des données, et encouragera une forte focalisation sur la nutrition, le partage des savoirs, la durabilité et l'appropriation par les pays. La direction fait également observer qu'il est préférable, afin de garantir la crédibilité de leurs résultats, de confier à des tiers les évaluations d'impact. À ce titre, et parce que le FIDA ne possède pas d'avantage comparatif dans ce domaine, la direction n'a pas l'intention de développer, à long terme, de capacité interne de conduite d'évaluations d'impact.
  - b) **Synergies entre les évaluations d'impact conduites par IOE et celles réalisées par la direction.** IOE précise que, au sein d'autres institutions financières internationales (IFI), les bureaux indépendants de l'évaluation ne réalisent qu'un nombre restreint d'évaluations d'impact pour éviter de participer à la conception et l'exécution de projets qu'ils pourraient être appelés à évaluer à un stade ultérieur. Par conséquent, dans d'autres IFI, les évaluations d'impact sont conduites, pour la plupart, par la direction. Une évaluation d'impact a été réalisée par IOE en 2013, une deuxième est prévue pour 2014 et, comme convenu avec le Conseil, une évaluation sera réalisée chaque année à partir de 2015. Ces évaluations d'impact viennent s'ajouter aux 30 évaluations d'impact que devra réaliser la direction dans le cadre des produits attendus de FIDA<sup>9</sup>. L'objectif d'IOE, dans la réalisation des évaluations d'impact, est de mettre à l'essai différentes méthodologies et différents processus, lui permettant ainsi d'appuyer plus efficacement la direction dans ses activités d'évaluation d'impact. IOE se trouverait aussi mieux placé pour réaliser, en 2016, sous réserve de l'accord du Conseil, une évaluation au niveau de l'institution consacrée aux efforts de la direction en matière de conduite des évaluations d'impact. IOE a en outre précisé que, comme c'est le cas dans les bureaux indépendants de l'évaluation d'autres IFI, son travail est pour l'essentiel axé sur les évaluations au niveau de l'institution (des politiques, stratégies et processus institutionnels), les évaluations des programmes de pays, et les évaluations de projets (sous la forme de rapports d'achèvement de projet et d'évaluations de la performance des projets).
  - c) **Le choix du financement sous forme de don.** Plusieurs membres s'interrogent sur l'utilisation de ressources provenant d'un don pour financer une activité dont on peut penser qu'elle aurait pu être réalisée par le biais d'un contrat de consultant. La direction précise que le service fourni n'est pas un service au FIDA, dans la mesure où il générera des biens publics mondiaux et fournira un renforcement des capacités des unités de gestion des projets en améliorant leur connaissance de la méthodologie, il aidera à la collecte des

données et à leur analyse, il générera des enseignements à en tirer et il favorisera le partage des savoirs avec les responsables des politiques en vue d'explorer les possibilités de reproduction à plus grande échelle. C'est pourquoi il a été proposé, conformément à la Politique du FIDA en matière de dons, un financement au titre du guichet mondial/régional.

- d) **Ajout de valeur.** Chaque évaluation d'impact sera à l'origine d'un document d'orientation qui fera l'objet de discussions avec le gouvernement du pays concerné, en vue d'intégrer les conclusions dans le processus d'élaboration des politiques. Par ailleurs, les enseignements tirés de toutes les évaluations d'impact seront réunis dans un rapport de synthèse final. Il est noté que le FIDA joue un rôle de pionnier dans l'élaboration d'un système rigoureux et robuste d'évaluation d'impact, et que de nombreuses institutions de développement attendent avec intérêt de pouvoir bénéficier des résultats de cette initiative.
  - e) **Processus de sélection des pays cibles.** Les pays ont été choisis sur la base d'une mise en correspondance entre l'avantage comparatif de l'institution et la pertinence du point de vue local. Autrement dit, les pays ont été choisis sur la base de relations établies de longue date avec le FIDA, les sociétés locales de S&E et ICF.
  - f) **Alignement sur les politiques et les procédures du FIDA.** Le Conseiller juridique par intérim précise que la proposition soumise au Conseil est conforme à la Politique du FIDA en matière de dons et aux procédures d'exécution connexes, telles qu'elles ont été adoptées par la direction. La politique en matière de dons prévoit que, avant l'octroi de financements sous forme de dons à des entités du secteur privé, le FIDA élaborerait des directives prévoyant, entre autres, l'exigence d'une contribution de contrepartie au don. Ces directives, telles qu'actualisées en février 2013, précisent que cette contribution doit être au minimum de 20% et provenir des ressources de la société privée. Le document de séance (CRP) 1 présente des informations complémentaires relatives à la contribution de contrepartie apporté par ICF Macro, Inc., qui atteint le niveau minimum exigé.
34. À la suite des éclaircissements fournis par la direction, et notant la nécessité de poursuivre la conduite des évaluations d'impact en vertu de l'engagement pris au titre de FIDA9, le Conseil approuve la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 7 du document EB 2014/111/R.10, dont une version révisée sera publiée sous la cote EB 2014/111/R.10/Rev.1 pour prendre en compte l'information contenue dans le CRP.
35. Un séminaire informel sera organisé pour communiquer au Conseil des informations actualisées faisant le point sur les études d'évaluation d'impact en cours.

## **F. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (point 7 de l'ordre du jour)**

36. Abordant la Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (EB 2014/111/R.11), le Conseil accueille avec intérêt les révisions proposées, qui serviraient à harmoniser davantage les instruments et procédures juridiques du FIDA avec celles d'autres IFI et donneraient au FIDA la possibilité d'offrir des financements dans des monnaies spécifiques plutôt que de libeller tous les prêts en droits de tirage spéciaux.
37. Les réponses aux questions émanant des participants permettent de fournir les éclaircissements suivants:
- a) bien que la suppression de la section 1.01 b) ait pour but d'éviter de donner l'impression que les Conditions générales sont négociables, cette possibilité

subsiste si le besoin s'en fait sentir, et ce point pourrait être abordé au cours des négociations;

- b) en supprimant la référence à des modalités spécifiques de prêt, la révision de la section 5.01 ferait qu'il ne serait plus nécessaire de réviser les Conditions générales dans les cas où le Conseil d'administration approuverait des modifications des modalités de prêt du FIDA. Ces modalités de prêt demeurerait énoncées dans les Principes et critères applicables aux financements du FIDA, dont les modifications sont soumises à l'approbation du Conseil des gouverneurs. Les modalités applicables à chaque projet seront précisées dans les accords de financement soumis au Conseil d'administration au moment de l'approbation du projet;
  - c) le calendrier de 360 jours spécifié dans la section 5.01 b) est un calendrier bancaire standard utilisé aux fins du service de la dette, également appliqué par d'autres IFI; et
  - d) les modifications proposées à la section sur le règlement des différends visent à simplifier la procédure et ne constituent pas une modification de fond.
38. En conclusion et conformément au pouvoir qui lui est conféré en vertu de l'article 7, section 2 a) de l'Accord portant création du FIDA, de définir les modalités et conditions des financements accordés par le FIDA, le Conseil d'administration approuve et adopte les modifications apportées aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole, telles qu'elle sont présentées dans le tableau figurant dans le document EB 2014/111/R.11; ces conditions générales s'appliqueront à l'ensemble des accords relatifs aux projets et programmes de développement agricole qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration à compter de sa cent douzième session (septembre 2014).

#### **G. Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et de dons approuvés (point 8 de l'ordre du jour)**

39. Le Conseil d'administration examine le document sur la Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et/ou de dons approuvés (EB 2014/111/R.12), en se félicitant des efforts déployés par la direction pour veiller à une plus grande efficacité dans l'utilisation des fonds consacrés aux opérations.
40. La présidente du Comité d'audit rend compte au Conseil des délibérations consacrées à cette question par le Comité et par le Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) au cours de la cent trente et unième réunion du Comité d'audit. Elle indique que la direction a fourni des éclaircissements sur plusieurs faits: i) l'impact attendu du principe du flux de trésorerie durable; ii) les dépenses relatives à la préparation des projets se situent dans les limites de l'enveloppe approuvée pour le budget administratif (à titre de coûts déjà prévus pour la nouvelle conception); iii) les ressources provenant des prêts annulés après la clôture du prêt ne seront pas disponibles pour une réaffectation; et iv) il ne sera pas nécessaire d'amender l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA pour pouvoir mettre en œuvre la nouvelle approche proposée. Enfin, le Comité note que la nouvelle approche sera adoptée au cas par cas, en prenant en considération les directives relatives à l'impact sur le seuil minimal de liquidité du FIDA, et en étant subordonnée aux priorités du portefeuille de prêts du pays.
41. Le Conseil accueille avec satisfaction les informations communiquées tant par la direction que par le Comité d'audit. Répondant à des demandes d'éclaircissements, la direction réaffirme qu'une réaffectation des fonds non dépensés ne serait envisageable que dans le cas des prêts et dons annulés entre le premier décaissement et l'achèvement du projet, c'est-à-dire au cours de l'exécution,

excluant spécifiquement les annulations intervenant après la date de clôture du prêt et/ou avant le premier décaissement, pratique déjà adoptée par l'Association internationale de développement (IDA) et par la Banque africaine de développement.

42. Deux modifications spécifiques au document sont proposées et acceptées. Il s'agit:
- a) d'assurer la cohérence entre les paragraphes 18 et 20 a) afin de faire référence à la possibilité d'annuler les crédits obtenus sous forme de prêt et/ou de don et de les réaffecter à de nouvelles activités compatibles avec le programme FIDA d'options stratégiques pour le pays; et
  - b) pour ce qui concerne la référence, au paragraphe 20 a), relative à l'utilisation des crédits dans le courant de l'année civile au cours de laquelle l'annulation est intervenue, d'insérer le mot "normalement" avant "au cours de la même année civile", pour garantir une souplesse suffisante et aligner le texte sur les procédures de la Banque mondiale et de l'IDA.
43. En conclusion, le Conseil approuve les modalités suivantes: après les consultations qui s'imposent entre le FIDA et l'emprunteur/le bénéficiaire, les crédits obtenus sous forme de prêt et/ou de don et annulés peuvent être réaffectés à des programmes existants ou à de nouveaux programmes de l'emprunteur/du bénéficiaire conformément aux directives à établir conformément aux paragraphes 14-21 du document EB 2014/111/R.12, tel qu'amendé au cours des délibérations lors de la présente session du Conseil d'administration. Le document révisé sera diffusé sur le site web du FIDA et comportera une annexe fournissant les éclaircissements faisant suite aux délibérations sur cette question dans le cadre de la cent trente et unième réunion du Comité de l'audit.

## H. Questions financières (point 9 de l'ordre du jour)

- a) **Rapports du président du Comité d'audit**
44. Le Conseil d'administration examine les rapports des cent trentième et cent trente et unième réunions du Comité d'audit, tels qu'ils figurent dans les documents EB 2014/111/R.13 et EB 2014/111/R.14, respectivement.
45. Le Conseil prend note des informations contenues dans les rapports, et notamment la confirmation, par le Comité, du contrat du Commissaire aux comptes pour la période 2014-2015. Il est suggéré que le Comité formule dans ses prochains rapports, en tant que de besoin, des recommandations explicites adressées au Conseil d'administration.
- b) **Besoins de financement au titre du trente-cinquième tirage sur les contributions des États membres en 2014**
46. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trente-cinquième tirage sur les contributions des États membres (EB 2014/111/R.15) qui doit intervenir en 2014, et adopte la décision suivante:
- "Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage de 35% des contributions à la neuvième reconstitution en avril 2014 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2014. Au cas où les besoins de décaissement en 2014 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."
- c) **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

47. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, assortis de la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, de l'opinion finale du Commissaire aux comptes du FIDA, et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière (EB 2014/111/R.16 + Add.1 + Add.2, dont la version révisée sera publiée sous la cote EB 2014/111/R.16/Rev.1) et adopte la décision suivante:
- "En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assorti de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-huitième session en février 2015, pour approbation."
48. En réponse aux préoccupations exprimées à propos du rendement négatif du portefeuille de placements, il est précisé que la priorité est de maintenir la valeur du capital et de veiller à la disponibilité de liquidités suffisantes pour l'exécution des opérations, et que l'optimisation du rendement des placements ne vient qu'en troisième position. Cette politique de prudence a été approuvée par le Conseil d'administration et a bien servi le FIDA au cours des dernières années, en le protégeant du plus fort de la crise financière. Cela dit, s'il est vrai que le portefeuille de placements a été conçu dans la perspective d'une résilience en période difficile, cela implique aussi un rendement plus modeste en période de croissance du marché. Agissant par conséquent du point de vue d'une planification financière prudente, le FIDA n'a pas retenu l'hypothèse d'un sursaut soudain de la croissance du rendement des placements.
49. Pour ce qui concerne le recul des bénéfices non distribués, la direction précise que le montant d'approximativement 400 millions d'USD actuellement inscrit comme perte dans l'état des pertes et profits se rapporte aux dons octroyés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Une fois qu'un instrument juridique sera mis en place pour régir le remboursement par les États membres du principal non remboursé du fait des dons au titre du CSD, instrument dont l'approbation par le Conseil des gouverneurs est prévu pour 2015, ce montant ne sera plus considéré comme une perte selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les bénéfices non distribués du FIDA augmenteront.
50. La déclaration faite au nom des membres de la Liste C soulève la question du ratio entre les fonds propres et les prêts, et le Conseil est encouragé à étudier les moyens d'améliorer l'efficacité et l'effet de levier des ressources du FIDA. La direction rappelle que, contrairement à d'autres banques de développement, le FIDA est un fonds et ne possède pas de capital.

d) **Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service**

51. Le Conseil d'administration examine les Recommandations relatives à l'examen de la gestion de bilan du Plan d'assurance maladie après cessation de service exécuté par Ortec Finance AG (EB 2014/111/R.17), et approuve les recommandations contenues dans la section IV du document comme suit.

"Recommandation

36. Vu les résultats satisfaisants de l'étude et la validation de l'allocation stratégique actuelle des actifs du FIDA, il est recommandé de laisser inchangée cette allocation pour le moment et d'envisager une augmentation progressive des obligations indexées, en collaboration avec le gestionnaire externe de portefeuille.
37. Il est recommandé en outre que le FIDA surveille attentivement l'évolution des marchés afin de déterminer un point de départ potentiel pour les DME-ML

et les actions, de manière à constituer un portefeuille à long terme optimal. Ces deux catégories d'actifs ne figurent pas actuellement dans l'univers de placement du FIDA concernant les placements ordinaires.

38. Par conséquent, il est jugé nécessaire d'élaborer un exposé de la politique de placement distinct assorti d'un budget des risques aux fins de la gestion de l'AMACS du FIDA. En vertu de la résolution 132/XXVI, le pouvoir d'approbation en la matière est actuellement dévolu au Conseil des gouverneurs.
  39. Pour que des mesures rapides et efficaces puissent être prises, il est proposé qu'un projet de recommandation relative à un exposé de la politique de placement visant l'AMACS soit présenté par l'intermédiaire du Comité d'audit et du Conseil d'administration à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra en 2015.
  40. Concernant les modifications futures de l'Exposé de la Politique de placement de l'AMACS, une fois ce dernier adopté, il est proposé d'inviter le Conseil des gouverneurs à en déléguer le pouvoir d'approbation au Conseil d'administration.
  41. Des directives spécifiques de placement inspirées de l'Exposé de la Politique de placement distinct seront approuvées par le Président par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les placements et les finances, en vertu des délégations de pouvoir existantes."
52. Un exposé de la politique de placement distinct sera élaboré pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) et soumis par l'intermédiaire du Comité d'audit et du Conseil d'administration (décembre 2014) à l'approbation du Conseil des gouverneurs en février 2015. Par ailleurs, le Conseil des gouverneurs sera invité à déléguer au Conseil d'administration le pouvoir d'approbation de l'exposé de la politique de placement de l'AMACS, suivant le modèle de la délégation déjà existante pour l'Exposé de la politique de placement du FIDA. Les modifications futures de l'exposé de la politique de placement de l'AMACS seraient par conséquent approuvées par le Conseil d'administration, et les directives connexes de placement seraient approuvées par le Président.

## **I. Accord de financement par l'emprunt avec la Banque de développement KfW (point 10 de l'ordre du jour)**

53. Le Conseil d'administration prend note de la mise à jour verbale sur la situation actuelle de l'accord de financement par l'emprunt en cours de négociation avec la Banque de développement KfW. Une réunion fructueuse s'est tenue au FIDA le 7 avril entre une délégation de KfW et le FIDA, et a permis de résoudre de nombreuses questions en suspens. Sur cette base, il est prévu que le projet d'accord serait révisé par KfW et soumis à nouveau à la direction à la fin du mois de mai. Le Conseil est informé de ce que les entretiens se sont déroulés dans l'esprit des informations communiquées aux membres lors du séminaire informel du Conseil, qui s'est tenu le 27 mars, à savoir qu'un accord-cadre sera élaboré afin de définir les modalités d'emprunt auprès de KfW, et que des accords de prêts individuels seront signés pour les tranches tirées par le FIDA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tranche sera spécifié dans le cadre des accords de prêts individuels. Les discussions se sont axées sur les questions techniques, comme le processus d'audit du FIDA, les modalités relatives à l'utilisation des crédits, etc. Pour ce qui concerne le calendrier, le but de la direction est de parvenir à aligner, dans la mesure du possible, la signature d'accords de prêts individuels et les besoins opérationnels.
54. Les membres sont informés que le prêt est certes nécessaire pour mener à bien le programme de prêts et dons au titre de FIDA9, programme qui devrait autrement être réduit si ce prêt n'était pas obtenu, mais aussi que la négociation du prêt de

KfW représente un choix stratégique de la part de la direction du FIDA, bien consciente du contexte de réduction de l'aide publique au développement et de la nécessité d'envisager, pour l'avenir, des instruments financiers novateurs.

55. En réponse à la question d'un représentant, il est précisé que si le prêt de KfW comportera bien un élément assorti de conditions favorables, il n'y aura aucune composante sous forme de don et que l'acceptation de ces crédits n'aura aucune incidence sur la gouvernance, puisque ces fonds ne sont pas associés à des droits de vote.
56. La direction fait part de son intention d'adopter une approche à long terme de ces types de mobilisation de ressources, avec notamment une analyse de l'impact du prêt de KfW sur les futures reconstitutions.
57. Outre ce qui précède, la direction informe les États membres qu'une note sur les problèmes sera préparée. Cette note contiendra un examen des possibilités futures de soutien au financement du FIDA, en vue de recueillir des réactions avant un débat approfondi à la session d'octobre de la Consultation. Un envoi rapide de cette documentation serait apprécié, car il faciliterait le partage de l'information avec les capitales. Des mises à jour seront aussi fournies, en tant que de besoin, par l'intermédiaire des Coordonnateurs et amis.

**J. Communication sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (point 11 de l'ordre du jour)**

58. Une communication verbale est présentée, faisant le point sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.
59. Le Conseil est informé que la plupart des membres du personnel du cadre organique ont été transférés à Bonn depuis le 1<sup>er</sup> avril. D'autres membres du personnel ont été affectés au bureau de liaison hébergé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À titre exceptionnel, le FIDA a ouvert les avis de vacance internes du Fonds aux membres du personnel du Mécanisme mondial, dont certains ont été choisis et ont pris leurs fonctions au sein du FIDA.
60. Pour ce qui concerne les coûts financiers de l'hébergement, le Conseil d'administration est informé que la direction a, sur la base de preuves de paiement d'une facture en suspens, débloqué environ 600 000 USD, prélevés sur les fonds déposés sur un compte bloqué pour faire face à d'éventuelles obligations légales. D'autres montants seront débloqués après confirmation de la résolution d'autres obligations.
61. Le Conseil d'administration prend note avec satisfaction de la communication verbale sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention. De nouvelles informations actualisées seront communiquées au Conseil à ses prochaines sessions.

**K. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)**

- a) **Révision du procès-verbal de la cent dixième session du Conseil d'administration**
62. Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la cent dixième session tel que modifié par le document EB 2014/111/R.19/Rev.1, en y ajoutant une autre modification à la demande du représentant de la Chine, telle qu'elle apparaît en caractère gras ci-dessous (les suppressions sont barrées).



"129. L'on s'accorde généralement à penser qu'un cadre général est nécessaire pour régir ce type d'accords de financement et pour garantir une approche normalisée à adopter pour les futurs accords, qui s'appuierait sur un apprentissage par la pratique. Ce travail sera effectué sous la conduite du Comité d'audit, à partir de la mi-février si possible, comme le propose la présidente du Comité d'audit. Alors que plusieurs membres font valoir qu'il serait préférable de disposer d'un cadre général avant de conclure des accords spécifiques, la nécessité d'exploiter les opportunités à mesure qu'elles se présentent est admise, et il est convenu que le FIDA continuera d'étudier ~~le cadre~~ **les négociations** pour un accord de financement de la dette avec KfW et qu'un séminaire informel sera organisé avant la session d'avril du Conseil pour faire le point sur la situation des négociations. Le document définitif sera présenté au Conseil pour que celui-ci approuve la proposition de donner suite à un accord. Pour le séminaire informel, la direction est invitée à présenter une analyse des incidences du prêt sur les activités opérationnelles du FIDA, de l'impact sur le système d'allocation fondé sur la performance, de la capacité d'absorption des pays à revenu intermédiaire, des incidences possibles du prêt en termes de politique de placement, de l'impact du prêt sur la liquidité dont dispose le FIDA et de sa capacité d'engagement, et autres conséquences financières.

63. Le Conseil d'administration décide que la version finale du procès-verbal sera diffusée sur le site web public du FIDA.
- b) **Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration**
64. Abordant l'examen du point de l'ordre du jour relatif à l'élaboration d'un code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration, le Conseil est informé que des discussions ont eu lieu avec les Coordonnateurs et amis. Il a été décidé d'organiser un séminaire informel sur ce thème le 8 septembre 2014, en vue d'apporter des éclaircissements sur les questions en suspens et de parvenir à un consensus entre les listes. Des personnes-ressources joueront le rôle de facilitateurs de ce séminaire, qui sera ouvert à tous les membres du FIDA. Le Conseil sera informé à sa cent douzième session, en septembre 2014, des résultats des débats et des étapes suivantes envisagées.
- c) **Proposition d'un accord de fonds supplémentaires avec la Fondation MasterCard**
65. Ayant examiné la proposition contenue dans le document EB 2014/111/R.20 relative à un accord de fonds supplémentaires avec la Fondation MasterCard, le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et finaliser avec la Fondation MasterCard un accord de fonds supplémentaires pour le cas où le FIDA ferait partie des bénéficiaires d'un don à l'issue du processus concurrentiel en cours lancé par la fondation. Les fonds supplémentaires seraient utilisés pour appuyer le Consortium pour la création de débouchés commerciaux en faveur des jeunes mères rurales, projet dont on trouvera le résumé dans l'annexe au document.
- d) **Accord de partenariat avec Agreenium**
66. Le Conseil d'administration examine et approuve les dispositions de l'accord de partenariat conclu entre le FIDA et Agreenium, le 3 février 2014, tel qu'il figure dans le document EB 2014/111/R.27.
- e) **Programme et projet de mandat proposés pour la visite, en 2014, du Conseil d'administration en République-Unie de Tanzanie**
67. Les représentants au Conseil prennent note des informations contenues dans le document EB 2014/111/R.28 à propos du programme et du projet de mandat proposés pour la visite, en 2014, du Conseil d'administration en République-Unie de Tanzanie (11-17 mai 2014). Une session d'information réunissant les participants sera organisée dans la matinée du 30 avril au siège du FIDA, en vue de finaliser les

arrangements correspondants. À cet effet, les représentants sont invités à communiquer d'urgence au Bureau du Secrétaire les noms des participants de leurs listes respectives, afin de permettre la bonne organisation de cette visite.

68. En réponse à une demande, IOE communiquera aux participants à la visite de pays des informations générales opportunes sur les précédents exercices d'évaluation conduits en République-Unie de Tanzanie.

f) **Rapport intérimaire sur la Stratégie du FIDA concernant le secteur privé**

69. La Liste A demande qu'un rapport intérimaire sur la Stratégie concernant le secteur privé – intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé, établi sur la base du cadre de gestion des résultats de la stratégie, soit présenté au Conseil d'administration en septembre 2014, afin d'avoir une vue complète de la mise en œuvre de la stratégie. La direction accepte cette demande, en notant qu'elle avait déjà prévu la présentation d'un tel rapport à la session de septembre du Conseil.

**L. Clôture de la session**

70. Le Président retrace les grandes lignes des délibérations et remercie le Conseil d'administration pour ses conseils et ses contributions, en mettant l'accent sur l'importance d'une bonne interaction entre les organes directeurs du Fonds et la Consultation sur FIDA10 pour une issue positive de l'année 2014.
71. Pour conclure, le Président salue les représentants de l'Allemagne, du Danemark, des États-Unis et du Japon, qui quittent le Conseil, et les remercie pour leur dévouement, leur appui et leurs précieuses contributions.

**IV. Documents présentés pour information**

72. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information.
- Activités prévues au titre des projets (document EB 2014/111/R.21).
  - Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2014/111/R.22)
  - Compte rendu de la première session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2014/111/R.23)
  - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2013 (document EB 2014/111/R.24)
  - Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2014/111/R.25)
  - Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2014/111/R.26)



المشاركون في الدورة الحادية عشرة بعد المائة للمجلس  
التنفيذي

**Delegations at the 111<sup>th</sup> session of  
the Executive Board**

**Délégations à la cent onzième session  
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 111<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 111<sup>th</sup> Session  
Rome, 8-9 April 2014

---

For: **Information**

**ALGERIA**

Nourdine LASMI  
Directeur de la maintenance et des moyens  
Ministère des finances  
Alger

Karima BOUBEKUR  
Secrétaire des affaires étrangères  
Représentant permanent suppléant de  
la République algérienne démocratique  
et populaire auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

**ANGOLA**

Carlos Alberto AMARAL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ARGENTINA**

Gustavo O. INFANTE  
Ministro  
Representante Permanente Adjunto  
de la República Argentina  
ante la FAO, FIDA y PMA  
Roma

**BELGIUM**

Lieselot GERMONPREZ  
Attaché  
Représentant permanent suppléant  
de la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

**BRAZIL**

Henrique PISSAIA DE SOUZA  
General Coordinator of Policies  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Budget and  
Management  
Brasilia, D.F.

Cláudia Angélica VASQUES SILVA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Federative Republic of Brazil  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**CANADA**

Michael GORT  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Courtney HOOD  
Programme Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**CHINA**

ZHANG Zhengwei  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

WANG Rui  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

SHEN Zhihua  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**DENMARK**

Maj HESSEL  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Tobias BUE STAUN  
Attaché  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**EGYPT**

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Khaled M. S. H. EL TAWHEEL  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**EQUATORIAL GUINEA**

Mateo NSOGO NGUERE MICUE  
Funcionario Administrativo  
Misión Permanente de Guinea Ecuatorial  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**FINLAND**

Merja Ethel SUNDBERG  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Republic of Finland  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Tanja RAJAMÄKI  
Programme Officer  
Embassy of the Republic  
of Finland  
Rome

Milja HOMAN  
Intern  
Embassy of the Republic  
of Finland  
Rome

**FRANCE**

Martin LANDAIS  
Conseiller économique  
Adjoint au Chef du service  
économique régional  
Ambassade de France  
Rome

**FRANCE (Cont'd)**

Donatienne HISSARD  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Michael BAUER  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

Karina FRANK  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

**GUATEMALA**

Sylvia WOHLERS DE MEIE  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto  
de la República de Guatemala  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**INDIA**

Vimlendra SHARAN  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of India to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**INDONESIA**

Hari PRIYONO  
Secretary-General  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Priyo ISWANTO  
Minister  
Deputy Chief of Mission  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

**INDONESIA (Cont'd)**

Agus Prihatin SAPTONO  
Minister Counsellor for Multilateral Affairs  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Hamim HAMIM  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Sagung Mirah Ratna DEWI  
Deputy Director for International Co-operation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Vivi FERIANY  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

**ITALY**

Raffaella DI MARO  
Director  
Paris Club and Export  
Financing Office  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Valentina MUIESAN  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Diletta SVAMPA  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office IX)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome



**ITALY (Cont'd)**

Dario FIORUCCI  
Intern  
Permanent Representation of  
the Italian Republic  
Rome

**JAPAN**

Hideya YAMADA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Masaya KITAO  
Counsellor  
Financial Attaché  
Embassy of Japan  
Rome

**KUWAIT**

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central Asian  
and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**MEXICO**

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO  
Embajador  
Representante Permanente de  
los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES  
Ministra  
Representante Permanente Alternativa  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

Alan ROMERO ZAVALA  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alternativo  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS**

Wierish RAMSOEKH  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Pieter VAN SLOTEN  
Policy Officer  
International Financial Institutions Division  
United Nations and International  
Financial Institutions Department  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague

Elise POLAK  
Intern  
Permanent Representation of the  
Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

**NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of  
the Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**NORWAY**

Jostein LEIRO  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Inge NORDANG  
Senior Adviser  
Section for United Nations Policy  
Department for United Nations,  
Peace and Humanitarian Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Oslo

Tonje LIEBICH LIE  
Second Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

**NORWAY (Cont'd)**

Maria LAUSUND  
Intern  
Royal Norwegian Embassy  
Rome

**PAKISTAN**

Tehmina JANJUA  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Islamic Republic of Pakistan to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Ishtiaq Ahmed AKIL  
Counsellor  
Deputy Head of Mission  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**PORTUGAL**

Ana BARRETO  
Senior Officer  
Department for Co-operation  
and Institutions  
Office for Economic Policy and  
International Affairs (GPEARI)  
Ministry of Finance  
Lisbon

**REPUBLIC OF KOREA**

LEE Eun Jeong  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**SAUDI ARABIA**

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

**SPAIN**

Fernando CASTILLO BADAL  
Jefe  
Departamento de Cooperación Multilateral  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Madrid

Lorea ARRIBALZAGA CEBALLOS  
Primera Secretaria  
Embajada de España  
Roma

**SWEDEN**

Erik JONSSON  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of Sweden  
to IFAD  
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

**SWITZERLAND**

Christina E. GRIEDER  
Ministre  
Représentante permanente de  
la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES**

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial  
Relations Department  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN  
Coordinator for the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Embassy of the United Arab Emirates  
Rome

**UNITED KINGDOM**

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**UNITED STATES**

Clemence LANDERS  
International Economist  
Office of Multilateral Development Banks  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Shannon DING  
International Economist  
Office of Multilateral Development Banks  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Tomás E. CENTENO B.  
Director General de Estrategia y  
Evaluación de Riesgo (E)  
Oficina Nacional de Crédito Público  
Ministerio del Poder Popular de Economía,  
Finanzas y Banca Pública  
Caracas

**المراقبون**  
**OBSERVERS**  
**OBSERVATEURS**  
**OBSERVADORES**

**COSOP's Deliberations<sup>1</sup>:**

**Myanmar**

SWAI Tint  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Republic of the Union of Myanmar  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**REGIONAL SILENT OBSERVERS <sup>2</sup>**

**West and Central Africa (WCA)**

**GHANA**

Nii QUAYE-KUMAH  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Ghana to IFAD  
Rome

---

<sup>1</sup> Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board Proceedings. Paragraph 2 (a)

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent onzième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2014/111/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2014/111/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1 + Add.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2014/111/R.2	3 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt deuxième session
EB 2014/111/R.3 + Add.1	3 b)	Évaluation, au niveau de l'institution, des réalisations accomplies dans le cadre des reconstitutions du FIDA
EB 2014/111/R.4	3 c)	Révision des procédures de traitement des mesures disciplinaires faisant suite à des enquêtes d'intégrité prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation
EB 2014/111/R.5	4 a)	<b>Mexique:</b> Programmes d'options stratégiques pour le pays
EB 2014/111/R.6	4 b)	<b>Myanmar:</b> Programmes d'options stratégiques pour le pays
EB 2014/111/R.7 + Add.1 + Sup.1 <sup>3</sup>	5 a)	<b>Ghana:</b> Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana
EB 2014/111/R.8 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	5 b) i)	<b>Inde:</b> Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés
EB 2014/111/R.9 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	5 b) ii)	<b>Myanmar:</b> Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar
EB 2014/111/R.10 + C.R.P.1	6	Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post
EB 2014/111/R.11	7	Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole
EB 2014/111/R.12	8	Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et/ou de dons approuvés
EB 2014/111/R.13	9 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trentième réunion

<sup>3</sup> En anglais seulement.

EB 2014/111/R.14	9 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente et unième réunion
EB 2014/111/R.15	9 b)	Besoins de financement au titre du trente-cinquième tirage sur les contributions des États membres en 2014
EB 2014/111/R.16 + Add.1 + Add.2	9 c)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013
EB 2014/111/R.17	9 d)	Recommandations relatives à l'examen de la gestion de bilan du Plan d'assurance maladie après cessation de service exécuté par Ortec Finance AG
EB 2014/111/R.19	12 a)	Version révisée du procès-verbal de la cent dixième session du Conseil d'administration
EB 2014/111/R.20	12 c)	Proposition d'un accord de fonds supplémentaires avec la Fondation MasterCard
EB 2014/111/R.27	12 d)	Accord de partenariat avec Agreenium
EB 2014/111/R.28	12 e)	Programme et projet de mandat proposés pour la visite, en 2014, du Conseil d'administration en République-Unie de Tanzanie
<b>Documents présentés pour information</b>		
EB 2014/111/R.21	13	Activités prévues au titre des programmes et des projets 2014-2015
EB 2014/111/R.22	14	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2014/111/R.23	15	Compte rendu de la première session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2014/111/R.24	16	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2013
EB 2014/111/R.25	17	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2014/111/R.26	18	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette



**Notes d'information**

EB 2014/111/INF.1	Arrangements pour la cent onzième session du Conseil d'administration
EB 2014/111/INF.2	Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant une proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à la République des Philippines pour le Programme d'intervention rapide aux fins du relèvement de l'agriculture après le typhon Haiyan
EB 2014/111/INF.3	Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration relatif à la Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015)
EB 2014/111/INF.4	Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2013
EB 2014/111/INF.5	Accord de partenariat avec Unilever PLC
EB 2014/111/INF.6	Aperçu du Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2014/111/INF.7	<b>République islamique d'Afghanistan:</b> Rapport de situation sur le programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2014/111/INF.8	Règles et procédures pour la diffusion des documents du Conseil d'administration et analyse connexe

Cote du document:	<u>EB 2014/111/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>8 avril 2014</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**

Investir dans les populations rurales

## Ordre du jour

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

## Ordre du jour

### I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen<sup>4</sup>

2. Ouverture de la session
3. Adoption de l'ordre du jour **[A]**

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation  
E = pour examen
4. Évaluation
  - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-deuxième session **[E]**
  - b) Évaluation, au niveau de l'institution, des réalisations accomplies dans le cadre des reconstitutions du FIDA **[E]**
  - c) Révision des procédures de traitement des mesures disciplinaires faisant suite à des enquêtes d'intégrité prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation **[A]**
5. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) **[E]**
  - a) Mexique
  - b) Myanmar
6. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
  - a) Afrique de l'Ouest et du Centre  
Ghana: Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana
  - b) Asie et Pacifique
    - i) Inde: Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés
    - ii) Myanmar: Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar
7. Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post **[A]**
8. Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole **[A]**
9. Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et/ou de dons approuvés **[A]**
10. Questions financières
  - a) Rapports du président du Comité d'audit **[E]**
    - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trentième réunion
    - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente et unième réunion
  - b) Besoins de financement au titre du trente-cinquième tirage sur les contributions des États membres en 2014 **[A]**

<sup>4</sup> Certains points de l'ordre du jour présentés pour information y sont inclus et seront examinés durant la session du Conseil.

- c) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière **[A]**
  - d) Plan d'assurance maladie après cessation de service du FIDA **[A]**
  - 11. Accord de financement par l'emprunt avec la Banque de développement KfW **[I]**
  - 12. Communication sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique **[I]**
  - 13. Questions diverses
    - a) Version révisée du procès-verbal de la cent dixième session du Conseil d'administration **[A]**
    - b) Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration **[I]**
    - c) Proposition d'un accord de fonds supplémentaires avec la Fondation MasterCard **[A]**
    - d) Accord de partenariat avec Agreenium **[A]**
    - e) Programme et projet de mandat proposés pour la visite, en 2014, du Conseil d'administration en République-Unie de Tanzanie **[I]**
    - f) Rapport de situation sur la stratégie concernant le secteur privé
- 

## **II. Documents présentés pour information [I]**

Les points présentés pour information ne seront discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 14. Activités prévues au titre des programmes et des projets
  - 15. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
  - 16. Compte rendu de la première session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
  - 17. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2013
  - 18. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
  - 19. Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
-

---

**Notes d'information**

- a. Arrangements pour la cent onzième session du Conseil d'administration
- b. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant une proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à la République des Philippines pour le Programme d'intervention rapide aux fins du relèvement de l'agriculture après le typhon Haiyan
- c. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration relatif à la Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015)
- d. Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2013
- e. Accord de partenariat avec Unilever PLC
- f. Aperçu du Système d'allocation fondé sur la performance
- g. République islamique d'Afghanistan: Rapport de situation sur le programme d'options stratégiques pour le pays  
Règles et procédures pour la diffusion des documents du Conseil d'administration et analyse connexe.